



20^e anniversaire de la Course des Pères Noël de Saint-Benoît

Règlement de la Course et Bulletin d'engagement individuel



Samedi 21 décembre 2019 Départ de la course à 10 h 30 à La Hune Saint-Benoît. Course des Lutins autour de La Hune à 9 h 30

Course pédestre officielle de 7,5 km Déguisements conseillés sur le thème de Noël.

La Course des Pères Noël organisée par le Comité des Fêtes et la Ville de Saint-Benoît (86280), disputée sur une boucle de 7,5 km, partira de La Hune le samedi 21 décembre 2019 à 10 h 30.

La Course des Pères Noël est ouverte à toute personne, âgée de plus de 15 ans, titulaire d'un certificat médical de moins d'un an (sauf licenciés FFA). Pour les mineurs à partir de 15 ans, une autorisation parentale manuscrite est exigée.

Engagement :

L'inscription est fixée à huit euros par participant.

La course est limitée à 1 200 participants. Tout engagement est strictement personnel

- Avant le 16 décembre 2019, par courrier avec le bulletin d'engagement individuel disponible ci-dessous
- Retrait des dossards à La Hune vendredi 20 décembre de 16 h à 19 h et samedi 21 décembre de 8 h 15 à 9 h 30
- Pour les retardataires, suivant la limite des places disponibles, engagement à La Hune aux horaires ci-dessus. Clôture de retrait des dossards à 10 h

Bulletin d'engagement individuel (adulte)

Le Bulletin d'engagement individuel (adulte) dûment rempli est à retourner à :

Course des Pères Noël
Mairie de Saint-Benoît
11 Rue Paul Gauvin
86280 Saint-Benoît



Avant le 16 décembre 2019, accompagné :

- d'un chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes de Saint-Benoît
- d'un certificat médical de non-contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an sauf pour les licenciés de la Fédération d'athlétisme qui fourniront une photocopie de la licence en cours.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération

- **Assistance médicale :** à La Hune
- **Classement :** un seul classement individuel sera établi
- **Récompenses :** des coupes et divers lots récompenseront les concurrents lauréats. Un déguisement de Père Noël est vivement recommandé. Les chariots ou traîneaux feront l'objet d'une récompense particulière.
- **Par mesure de sécurité, les chiens et les vélos ne sont pas admis dans la course.**
- **Retrouvez vos résultats le soir de l'épreuve** sur www.ville-saint-benoit.fr

En prélude à la Course des Pères Noël, la course des Lutins, réservée aux enfants à partir de 6 ans, aura lieu à 9 h 30 autour de La Hune. L'inscription gratuite se fera sur place le vendredi 20 décembre de 16 h à 19 h ou le samedi 21 décembre dès 8 h 30, avec une autorisation parentale.



Une course solidaire avec Un Hôpital pour les Enfants



Un euro sera prélevé sur chaque inscription et le Comité des Fêtes ajoutera un euro par lutin (inscription gratuite). Le montant total sera reversé à l'association Un Hôpital Pour les Enfants. Une urne sera installée sur le stand de l'association pour recevoir des dons.

L'autorisation est donnée aux organisateurs de la course d'utiliser, non commercialement et sans contrepartie les images ou photos prises le jour de la course.

Le résumé en photos sera disponible sur

<https://www.ville-saint-benoit.fr/culture-temps-libre/les-grands-evenements.html>

UN GRAND MERCI À TOUS LES PARTENAIRES DE LA COURSE DES PÈRES NOËL DE SAINT-BENOIT ET À TOUS LES BÉNÉVOLES QUI CONTRIBUENT À LA RÉUSSITE DE CET ÉVÉNEMENT SPORTIF ET FESTIF